M. Sonnois, archevêque de Cambrai, assure le ministre des soins de l'enseignement libre pour faire de bons chrétiens et de bons Français.

Le ministre répond :

« Vous avez appelé mon attention sur la rivalité des enseignements universitaire et libre dans la région de Cambrai. Le gouvernement de la République est un gouvernement de tolérance et de liberté. Il a d'abord à cœur d'élever les enfants dans des sentiments communs d'amour de la France, de leur donner le même cœur pour faire face aux événements qui peuvent la surprendre et subvenir à tous les besoins. »

Au banquet qui a suivi l'inauguration M. Leygues a pris la parole :

« L'Etat, a-t-il dit, doit exiger de tous ses collaborateurs des garanties certaines de fidélité et de loyalisme. Nous ne voulons pas seulement conserver les positions acquises, nous voulons réaliser de nouveaux progrès pour le bien de la démocratie et de la France.

» Un certain nombre de réformes s'imposent et sont attendues, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement. L'Université et le conseil supérieur en sont saisis; le Parlement, bientôt, discutera ces questions, et bientôt elles seront résolues. Ce programme tend aussi à assurer plus de justice sociale, à se rapprocher le plus possible de la formule de la Révolution française, à savoir que chaque citoyen doit payer des charges proportionnelles avec sa situation.

» Nous devons développer par tous les moyens en notre pouvoir les œuvres de patronage, d'assistance et de mutualité. Le travailleur est en droit de demander des garanties contre les maladies et les accidents.

» Nous avons à résoudre ces problèmes, mais nous ne pensons pas que la solution se trouve dans la suppression de la propriété individuelle.

» Loin de vouloir la supprimer, nous voudrions que tous les citoyens fussent propriétaires.

» Voilà dans ses grandes lignes ce qui doit être l'œuvre de démocratie.

» Cette œuvre, nous l'entreprendrons ; nous espérons la mener à bonne fin, non pas seul, mais avec l'appui du pays, avec le concours de toute la France, et nous espérons que nous aurons bientôt donné au pays le calme dont il a tant besoin pour défendre ses intérêts au dehors. Nous n'avons ni antipathie, ni haine, ni rancune ; mais nous sommes républicains et nous convions, sous les plis du drapeau national, tous les bons citoyens. »

Le ministre est rentré hier soir à Paris.

Les élections de la moitié renouvelable des membres du comité de la caisse des écoles du dix-huitième arrondissement ont eu lieu hier. Deux listes étaient en présence, l'une patronnée par les nationalistes, l'autre par MM. Layy et Rouanet. Cette dernière liste a été élue avec 145 voix de majorité sur 855 votants.

On nous télégraphie d'Orléans :

Les ouvriers et ouvrières de la manufacture des tabacs se sont réunis hier pour entendre le compte rendu, fait par Mme Sarzier, présidente du syndicat de la manufacture du Gros-Caillou, de l'entrevue que les délégués des fédérations des ouvriers des tabacs et des allumettiers ont eue avec le ministre des finances. Il a été décidé que, si M. Caillaux ne modifiait pas sa circulaire sur les points indiqués par lesdites fédérations, la grève générale serait votée.

Une réunion semblable a eu lieu à Dieppe. Les assistants ont décidé que si, mardi, le ministre ne donnait pas une réponse favorable, la grève générale serait déclarée mercredi.

Le congrès des associations agricoles et viticoles du Sud-Est et du Sud-Ouest s'est tenu hier à Carcassonne, sous la présidence de M. Poubelle, ancien préfet de la Seine.

La réunion a voté l'application de la loi sur la suppression des octrois à dater du 1er janvier, le vote du projet de loi sur le régime des boissons hygiéniques, la suppression de la détaxe des sucres et glucoses, la modification des tarifs des chemins de fer, le retour gratuit des fûts vides, l'application rigoureuse des lois sur les fraudes.

M. Mir, sénateur, est parti pour Toulouse porter au président du conseil ces décisions.

AU JOUR LE JOUR

Les frais accessoires sur les chemins de fer

Le ministre des travaux publics vient de signer l'arrêté qui règle à nouveau les frais accessoires à percevoir sur les chemins de fer d'intérêt général.

Cet arrêté, publié aujourd'hui au *Journal officiel*, a écarté la plupart des augmentations de taxes demandées par les compagnies. Le droit d'enregistrement est, notamment, et dans tous les cas, maintenu à 0 fr. 10 par expédition. Parmi toutes les augmentations réclamées par les compagnies, les seules admises se rapportent à la prolongation, au delà du délai normal, du magasinage, du dépôt des bagages à la consigne et du stationnement des wagons.

Voici les dispositions nouvelles relatives à la perception du droit de dépôt des bagages :

Dépôt des bagages. — Il est perçu pour la garde des bagages déposés dans les gares, sous la responsabilité des compagnies, soit avant le départ, soit après l'arrivée des trains :

Un droit fixe, par article, à :
5 centimes pour la première période de 24 heures ;
5 centimes pour la deuxième période de 24 heures ;
5 centimes pour la troisième période de 24 heures ;
10 centimes pour la quatrième période de 24 heures ;
15 centimes pour la cinquième période de 24 heures ;
20 centimes pour chaque période de 24 heures en sus des précédentes.

En ce qui concerne les objets énumérés ci-après : glaces et pianos, petites voitures, telles que voitures d'enfants et de malades, voitures de marchands ambulants, brouettes, petits chariots et fauteuils roulants, bicyclettes, tandems, tricycles, voitures automobiles, machines et mécaniques, telles que machines à coudre, meules à aiguiser, appareils de chauffage, appareils distillatoires, tours et autres machines-outils, emballages vides non démontés, échelles et pièces de bois ou de fer de plus de 2 mètres de longueur, denrées non emballées, pots de fleurs, arbres et arbustes, les taxes inscrites au tableau sont doublées lorsque ces objets restent à la consigne après avoir été transportés comme bagages, ou lorsqu'ils y ont été déposés, par une personne qui, au moment du retrait, présentera un billet de place ou une carte équivalente. Elles sont quadruplées lorsque le déposant ne présente pas cette pièce justificative.

Dans tous les cas, le minimum de la perception est fixé à 10 centimes.

La compagnie peut refuser le dépôt des objets dont la longueur dépasse les dimensions du matériel.

Le dépôt, avant le départ, est constaté par la délivrance d'un bulletin; le dépôt, après l'arrivée, est constaté, soit par la délivrance d'un bulletin, soit par la conservation, entre les mains du voyageur, du bulletin délivré au départ. Dans ce dernier cas, l'heure d'entrée des bagages au dépôt est constatée par les registres de la compagnie.

Les compagnies peuvent être autorisées, sur leur demande, à étendre la taxe et les dispositions ci-dessus à leurs bureaux d'omnibus placés dans l'intérieur des villes. Les autorisations précédemment accordées sont maintenues.

Sont exempts de droit de garde ou de dépôt les bagages des voyageurs forcés de s'arrêter dans les gares de bifurcation pour attendre le départ du premier train qui doit les conduire à destination.

En cas d'encombrement dûment constaté par le commissaire de surveillance, les compagnies sont autorisées à faire conduire d'office dans un magasin public tout bagage qui ne serait pas retiré dans un délai de trois jours pour les gares de Paris, cinq jours pour quelques grandes gares à désigner par le ministre, et huit jours pour les autres gares, les frais de factage étant calculés d'après les tarifs fixés par le ministre.

En compensation de ces majorations de taxes, les compagnies ont consenti, au profit du public, un certain nombre d'avantages dont voici les plus appréciables :

Les compagnies, désormais, se substituent, dans tous les cas, à l'expéditeur pour rechercher et appliquer, sous leur responsabilité, la combinaison de taxe la plus avantageuse aux transports à effectuer dans les conditions des tarifs spéciaux. Dans l'hypothèse de la soudure de plusieurs tarifs, les allongements de délais afférents à chacun de ces tarifs ne se cumuleront plus ; en outre, les délais anormaux seront revisés.

Le groupage des marchandises, qui permet de bénéficier de certaines réductions de prix, sera admis dans des conditions plus libérales.

Pour les transports intérieurs par tarifs spéciaux, la responsabilité des compagnies sera réglée comme pour les transports internationaux. Aujourd'hui, en pareille matière, c'est à l'expéditeur qu'il appartient toujours de faire la preuve de la faute de la compagnie. Dorénavant il en sera différemment; on se bornera à énumérer limitativement un certain nombre de cas entraînant, pour la compagnie, une présomption d'irresponsabilité d'ailleurs toujours susceptible d'être détruite par la preuve contraire.

Le comptage des pièces constituant une expédition sera fait gratuitement par la compagnie si le nombre des pièces est inférieur à vingt par tonne, moyennant une légère rétribution s'il est supérieur.

Pour tout pesage supplémentaire, le bulletin sera délivré gratuitement.

L'expédition comme bagages non accompagnés des effets à l'usage personnel des voyageurs et des échantillons nécessaires aux voyageurs de commerce sera autorisée par un tarif nouveau.

Le congrès des travaux publics

M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics, a présidé la séance de clôture du congrès national des travaux publics.

Les derniers travaux du congrès ont porté sur de nombreux projets de vœux et de résolutions. Relativement à la question du canal des Deux-Mers, le congrès, considérant que ce projet a été étudié pendant deux ans par une commission extraparlementaire sous toutes ses faces, et que cette commission a conclu ainsi :

« L'entreprise d'un canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée ne peut faire l'objet d'aucune concession à des sociétés particulières, et il n'y a pas lieu de consulter par voie d'enquête les populations intéressées au sujet d'un travail pratiquement irréalisable, »

a émis l'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite au projet présenté.

Sur la proposition du comte d'Agoult, le texte suivant a été adopté :

Que le principe d'hygiène suivant soit adopté par la colonisation française : Pour éviter le gaspillage des vies humaines, la colonisation d'un pays neuf doit débuter par quelques travaux d'assainissement ; des organes compétents, reliés aux instituts scientifiques d'Europe, doivent décider des travaux de défense contre les infections locales permanentes en même temps que de tous ceux qui deviennent nécessaires contre les fléaux épidémiques.

Le congrès, en outre, a exprimé le vœu que les mêmes dispositions soient prises relativement aux parties insalubres du territoire français.

Enfin, le congrès a décidé qu'un comité permanent, émanant de l'initiative du congrès, serait constitué à l'effet de poursuivre l'exécution des vœux qu'il a émis et de préparer les travaux des congrès ultérieurs. Ce comité comprendra les membres du bureau du congrès, les président et vice-président des sections et quelques personnalités particulièrement compétentes. Il restera d'ailleurs ouvert à tous ceux qu'il appellera pour éclairer ses travaux.

Le ministre des travaux publics a clôturé les travaux du congrès par un discours qui a été fort applaudi. Il a félicité les organisateurs d'avoir affirmé que les décisions étaient inspirées des besoins et des intérêts généraux du pays. Il a continué en ces termes :

« Le propre de votre institution fut de faire sortir au grand jour de la discussion publique des projets de grands travaux trop exclusivement réservés à l'examen des comités spéciaux et des conseils du gouvernement. Ceux-ci sont pour vous des pilotes se gardant avec raison des curiosités ou des audaces excessives. Par souci de vos intérêts, ils s'efforcent de tenir la côte toujours en vue. Mais un Etat ne peut sans s'appauvrir, se priver du concours des hommes qui, par nature, par ambition ou même par intérêt, tendent aux entreprises hardies et s'avancent en explorateurs sur un domaine commun à la science et à l'industrie. »

Le ministre, en terminant, a applaudi à la création d'une commission permanente : cet organe, a-t-il dit, vient à son heure, et il sera pour l'administration un auxiliaire précieux.

M. Hersent, président du congrès, a remercié le ministre de sa bienveillance. Il a attesté à son tour que le congrès avait travaillé « dans le but d'aider les pouvoirs publics, et pour bien démontrer que toutes les ressources de l'initiative privée sont à la disposition du gouvernement de la République, pour participer à la grandeur et à la prospérité de notre pays ».

La mort du comte Raphaël Cahen d'Anvers

Nous avons raconté hier l'accident d'automobile dont le comte Raphaël Cahen d'Anvers a été la victime. Voici des renseignements complets :

M. Cahen d'Anvers avait quitté jeudi le château des Bergeries, en automobile, pour aller chasser en Belgique. Il était accompagné de son mécanicien. M. Raphaël Cahen était un passionné de l'automobilisme. Et il n'allait jamais à une allure suffisante à son gré. Ses amis lui avaient maintes fois donné le conseil de modérer la vitesse de ses voitures et y ajoutaient la menace de se rompre le cou. Cette prédiction s'est réalisée.

C'est avant-hier soir, aux environs de Mézières que l'accident qui lui a coûté la vie est survenu. Il avait plu et l'eau avait détrempé les routes. M. Cahen d'Anvers n'en fut pas plus prudent. Il conduisait lui-même sa voiture et occupait, par conséquent, la droite du siège. Le mécanicien était à sa gauche. En arrivant à Lepron-les-Vallées, à un tournant de la route, sur une pente, M. Cahen d'Anvers jeta son automobile contre le talus de droite. Le mécanicien s'apercevant du danger se jeta sur la route, ce que ne pouvait pas faire le conducteur. La machine, en butant avec une extrême violence résultant de la vitesse, se cabra comme un cheval et se renversa. M. Cahen d'Anvers se trouva pris sous la voiture qui l'écrasa de son poids. La mort a dû être instantanée.

C'est ainsi que l'on explique, dans la famille de la victime, l'accident.

M. Cahen d'Anvers était veuf depuis une quinzaine d'années. Il avait épousé Mlle de Morpurgo, dont il avait eu, comme nous l'avons dit hier, un fils et deux filles. Il était l'oncle du comte Robert Cahen d'Anvers, de la comtesse de Camondo, de Mme Charles Vere Ferers Townshend, de la comtesse Jean de Forceville, du marquis Torre-Alfina, secrétaire de l'ambassade d'Italie à Paris.

Le père de celui qui vient de trouver la mort à Lepron-les-Vallées était le fondateur de la maison de banque parisienne et le fils s'était beaucoup occupé de questions d'emprunts d'Etat, ce qui lui avait valu ses grades dans la Légion d'honneur. Le défunt était, en effet, commandeur de cet ordre. Le titre de comte avait été conféré au père par le roi Charles-Albert, à qui il avait consenti un gros prêt d'argent pour préparer la lutte du Piémont contre l'Autriche.

Des trois frères de M. Raphaël Cahen, l'aîné s'est fait naturaliser Italien et a pris le nom et le titre de marquis de Torre-Alfina; le second était son associé dans la maison de banque de la rue Cambon ; le cadet est un compositeur de musique qui a fait représenter plusieurs ouvrages, à l'Opéra-Comique, entre autres, il y a cinq ans, un opéra qui avait pour titre la *Femme de Claude*.

Le comte Raphaël Cahen d'Anvers était un homme très recherché dans la société parisienne. Il appartenait aux cercles de l'Automobile, des Acacias, au Cercle athlétique de Puteaux, de la société hippique et de l'Union artistique. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Son corps sera ramené ce soir à son domicile de l'avenue des Champs-Elysées, et les obsèques se feront mercredi.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 29 octobre. — La situation reste très troublée dans le nord-ouest de l'Europe. La dépression signalée hier au sud-ouest de l'Irlande s'est avancée vers l'Ecosse (745 mm.) et une dépression secondaire s'est formée hier sur la mer du Nord (746 mm.). Une aire supérieure à 765 mm. s'étend sur la moitié sud du continent.

Le vent est fort des régions ouest avec mer houleuse sur la Manche, il est assez fort en Bretagne et en Gascogne, faible et variable en Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe; en France, elles ont été presque générales.

La température monte, excepté sur le centre du continent.

Ce matin, le thermomètre marquait 1° à Moscou, 12° à Paris, 20° à Alger.

On notait : 3° au puy de Dôme et au mont Aigoual, 1° au pic du Midi.

En France, des pluies sont encore probables avec température voisine de la normale.

A Paris, hier l'après-midi, la nuit et ce matin, pluie. Moyenne d'hier, 28 octobre, 8°9, supérieure de 0°3 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima, 13°7, minimum de ce matin, 10°1.

A la tour Eiffel: maximum, 9°6 ; minimum, 9°4.

Baromètre à 7 heures du matin, 760 mm. 9 ; stationnaire à midi.

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse sur la Manche et la Bretagne, agitée en Provence.

L'« ERNEST-LEGOUVÉ ». — Notre cher et illustre collaborateur M. Legouvé vient d'être avisé par MM. Norbert et Guillou, armateurs à Nantes, qu'un navire destiné à faire le tour du monde, qui sera lancé en janvier prochain, portera son nom. Le doyen de l'Académie française a été très touché de voir ainsi son nom associé à ceux de Pasteur et de François Coppée, qui ont reçu le même honneur.

AU MÉTROPOLITAIN. — Un train du Métropolitain a pris feu ce matin, vers neuf heures et demie. Mme Joly, qui se trouvait dans le train, a pris peur et a sauté sur la voie; elle s'est blessée et se plaint de douleurs internes.

VOLS A L'EXPOSITION. — Diverses tentatives de vol ont été commises hier à l'Exposition. Un homme de soixante ans, nommé Bornet, demeurant rue Truffault, a été arrêté au moment où il dérobait une statuette à l'étalage de la classe n° 6. Un autre individu, nommé Leva, a été surpris fouillant dans les poches des vêtements des femmes et conduit au poste. Enfin, vers cinq heures du soir, les nommés Bondol et Baudin ont été arrêtés dans le salon de la Collectivité des couturiers, pour vol à la tire et port d'arme prohibé.

TRAGIQUE FIN DE REPAS DE NOCES. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, huit personnes revenant d'un repas de noces au village du Puy, commune d'Etagnac (Charente), avaient pris un bateau pour traverser la Vienne, en face de la gare de Saillat.

Au moment où elle allait atteindre la rive opposée, l'embarcation heurta une souche à fleur d'eau. Il en résulta une violente secousse qui projeta les passagers dans la rivière.

Trois seulement purent se sauver. Les cinq autres se sont noyés. Parmi les victimes se trouvent deux cultivateurs, pères de famille, et une jeune fille de treize ans.

MEURTRE. — On nous télégraphie de Lyon qu'hier soir, à la Mulatière, un ouvrier verrier italien, Angelo Vitti, a frappé de trois coups de couteau à la poitrine un de ses camarades, Raphaelo Ellia, âgé de quarante ans, qui ne voulait pas continuer à passer la soirée à boire avec son ami. Le malheureux Ellia tomba sans connaissance sur la chaussée pendant que Vitti et d'autres Italiens qui l'accompagnaient prenaient la fuite.

Le corps fut aperçu peu après par le wattman d'un tramway qui arrêta et le fit transporter dans une maison voisine où l'on constata que la victime avait cessé de vivre.

Le meurtrier a pris la fuite.

UN INGÉNIEUR TUÉ. — M. Fernand Bourdin, âgé de vingt-cinq ans, ingénieur à la Société anonyme des carrières de porphyre du Dramont, territoire de Saint-Raphaël (Var), procédait, hier, au montage d'une charpente métallique à l'extrémité d'une jetée sur la mer et se trouvait à la partie supérieure, à une hauteur de 6 mètres environ. Tout à coup un des câbles qui retenaient une pièce de fer du poids de 1,500 kilos s'étant rompu, toute la charpente éprouva une telle secousse que M. Bourdin perdit l'équilibre et fut lancé sur la jetée. Il fut relevé dans un état désespéré et transporté chez lui, où il a rendu le dernier soupir deux heures après l'accident.

LE REVOLVER DU GENDARME. — Un pâtissier de Lesparre (Gironde), Mathieu Bernegat, recevait hier matin dans son magasin la visite d'un huissier, le sieur Chateau, accompagné de deux témoins et venant exécuter une saisie-gagerie, en vertu d'une ordonnance du président du tribunal civil. Bernegat, furieux, intima à l'huissier l'ordre de se retirer sans rien saisir du tout, et, comme l'officier ministériel ne tenait aucun compte de cette injonction, il exhiba un revolver chargé à six coups. A cette vue l'huissier battit en retraite et courut demander du renfort à la caserne de gendarmerie. Il revint une heure après escorté de deux gendarmes, Lanet et Meynard. Bernegat reçut les représentants de la force publique, retranché derrière la porte de son arrière-boutique, dans laquelle il avait ménagé une sorte de meurtrière par laquelle passait le canon de son revolver. Il déclara qu'il brûlerait la cervelle à quiconque essayerait de le débusquer de son poste. L'huissier, n'en demandant pas davantage, se retira, mais le gendarme Lanet, ayant longtemps servi en Corse, où il avait coopéré à la capture d'un bandit des plus dangereux, n'était pas homme à se laisser intimider. Il resta dans la boutique avec son collègue. Malgré les efforts de son beau-père et de sa femme pour le calmer, Bernegat, exaspéré, renouvela ses menaces de mort, et, voyant le gendarme s'approcher de son réduit, fit feu quatre fois sur lui. A la deuxième balle qui siffla à ses oreilles, Lanet, voyant sa vie réellement menacée, sortit son revolver de l'étui et riposta par deux coups de feu. Le résultat de cette mousqueterie fut défavorable à l'irascible pâtissier. Les deux balles du revolver d'ordonnance, traversant le bois de la porte, l'atteignirent l'une à la jambe gauche, l'autre au bas-ventre. Cette dernière a causé une blessure des plus graves et déterminé une péritonite qui met les jours de Bernegat en danger. Les notes du gendarme Lanet sont excellentes. Bernegat avait été condamné pour violences le 24 juin 1898.

UN CAS D'EMPOISONNEMENT PAR DES CHAMPIGNONS s'est produit hier à Anglet, commune voisine de Bayonne.

M. Bourrast, employé des ponts et chaussées, avait cueilli samedi soir des cryptogames que sa famille a mangés hier dimanche. Un enfant de huit ans a succombé cette nuit. Mme Bourrast et un deuxième enfant sont à toute extrémité.

MORT DE LA RAGE. — A Torreilles, près de Perpignan, un enfant de cinq ans, mordu il y a un mois par un chien hydrophobe et qui revenait de suivre un traitement à l'Institut antirabique de Montpellier, est mort de la rage au milieu d'atroces souffrances.

INFORMATIONS DIVERSES

La chambre de commerce russe, créée en avril, a donné, hier, à l'Elysée-Palace hôtel un banquet en l'honneur de M. de Kovaleswky, ministre adjoint des finances de Russie. Cette petite fête, qui réunissait cent soixante convives, dont soixante invités, a été pleine d'entrain et l'on a vigoureusement toasté. Il y eut seize orateurs. M. Kovalewsky a prononcé, à lui seul, quatre discours, le dernier en russe. Le président de la chambre de commerce, M. Skalkowski, dans deux petits discours pleins d'humour et de finesse, et un troisième en russe a porté les toasts officiels, auxquels ont répondu M. de Kovalewsky, puis M. Monis, garde des sceaux, M. Caillaux, ministre des finances, M. Massoïedof-Ivanof, ministre adjoint des voies et communications.

Le prince Tenichef, commissaire général de la Russie à l'Exposition, dans un petit discours très spirituel, a parlé chaleureusement de l'accueil affable et bienveillant que la Russie a rencontré dans les ministères et au commissariat général de l'Exposition. Puis les dignitaires de la chambre de commerce ont successivement toasté. Les vice-présidents Grunwaldt, Zébaume et Radine, le trésorier Zélibief, le secrétaire général Krafft, M. Rafalovitch, conseiller du ministère des finances à Paris, le prince Mikeladzé et M. Podbereski, membre délégué au congrès de la paix, tous en des termes heureux et diversement choisis, ont acclamé l'alliance franco-russe, célébré les avantages des relations commerciales et vanté les bienfaits de la paix.

— Le ministre de l'instruction publique a confié aux docteurs Morat, professeur à la faculté de médecine de Lyon, Fernand Widal, professeur agrégé à la faculté de Paris, et Vallas, professeur agrégé à la faculté de Lyon, la mission de présider en Syrie les jurys d'examen de l'école de médecine libre de Beyrouth.

— Hier a eu lieu à Jouy-en-Josas une double inauguration, celle d'une nouvelle mairie et celle du monument élevé à la mémoire de Christophe-Philippe Oberkampf, qui importa en France et y perfectionna l'industrie des tissus imprimés. C'est la maison même où Oberkampf mourut qui a été transformée en mairie. Une plaque de marbre scellée sur la façade rappelle ce souvenir. Quant au monument élevé à la mémoire d'Oberkampf il se compose, très simple, d'un buste de marbre élevé sur un soubassement de pierre blanche, œuvre de Denys Puech. De nombreux discours ont été prononcés au cours de la double cérémonie à laquelle assistaient notamment MM. Bonnefille et Legrand, sénateurs de Seine-et-Oise, Haussmann et Gauthier (de Clagny), députés.

NÉCROLOGIE

Max Muller

La santé du célèbre orientaliste et philologue donnait depuis quelque temps déjà les plus sérieuses inquiétudes. Une dépêche nous apprend qu'il a succombé hier dans cette studieuse et poétique retraite d'Oxford, où il poursuivait depuis un demi-siècle ses beaux travaux et son enseignement autorisé. C'est une figure de l'âge héroïque des études orientalistes et linguistiques qui disparaît.

Il était né en 1823 à Dessau. Fils de l'aimable poète lyrique Wilhelm Muller, dont les *lieder* ont acquis l'immortalité par la musique de Schubert, son ami, Max Muller fut « sanscritiste » dès sa jeunesse, à l'université de Leipzig. A vingt et un ans, avant d'avoir achevé ses études, il publiait déjà son premier livre, une traduction de l'*Hitopadeça*. Il travailla ensuite à Berlin avec Bopp et à Paris avec Burnouf. En 1846 il se rendit en Angleterre où la Compagnie des Indes orientales lui confia l'édition du Rig-Véda, tâche énorme qui ne fut terminée qu'en 1874.

Depuis 1850, il vivait à Oxford. L'université lui avait demandé d'abord une série de conférences sur l'histoire de la littérature et la grammaire comparée; en 1851, il fut attaché au Christ-Church college ; trois ans plus tard, il était nommé professeur titulaire et l'un des curateurs de la bibliothèque bodléienne. En 1868, l'université instituait un enseignement de philologie comparée, une sorte de séminaire à la tête duquel Max Muller fut mis. Il occupa sa chaire jusqu'en 1875. Mais, quand il renonça au professorat, il resta cependant à Oxford, qui était devenu pour lui le centre de sa vie et, grâce à lui, le centre philologique de l'Angleterre.

Les travaux de Max Muller, même dans les parties que des recherches plus nouvelles ont dépassées, restent des plus intéressants par l'esprit généralisateur et philosophique dont ils témoignent et par une belle lucidité d'exposition. Son œuvre considérable a touché à tous les grands sujets de la science du langage et des études plus particulièrement indianistes. La plupart de ses ouvrages sont écrits en anglais. Outre sa grande édition critique du Rig-Véda il faut citer au moins son *Histoire de l'ancienne littérature sanscrite*, sa *Grammaire de la langue sanscrite*, la *Philologie comparative des langues indo-européennes*, qui est, si l'on peut dire, une des bornes milliaires de la science du langage, et que l'Institut de France a couronné. Son *Essai de mythologie comparée*, autre ouvrage devenu classique, ses *Lectures sur les origines des religions*, surtout des religions de l'Inde, conférences faites d'abord à la Maison du chapitre de l'abbaye de Westminster, et qui eurent ce succès unique d'être traduites non seulement dans la plupart des langues européennes, mais dans les divers dialectes modernes de l'Inde. Nous ne pouvions rappeler autrement qu'en général de nombreux recueils d'Essais sur les sujets les plus variés de la philosophie et de l'histoire littéraire, dans lesquel les résultats d'une science profonde sont présentés sous la forme la plus distinguée.

Allemand de naissance, élève des deux grandes écoles orientalistes et linguistiques de son pays natal et de France, vivant et travaillant en Angleterre, Max Muller avait réalisé l'idéal de la génération pensante : c'était un savant et un écrivain européen.

Aujourd'hui ont eu lieu, à Passy, au milieu d'une assistance émue, les obsèques de M. Regnault, chef de bureau au ministère des travaux publics, frère du préfet de la Charente, décédé à l'âge de quarante-trois ans.

LIBRAIRIE

Marcel Dhanys sait écrire pour les jeunes filles. Sa précieuse collection des *Jeunes Filles d'autrefois* a obtenu et obtient toujours un succès considérable. Avec les **Prétendants de Simonne**, l'auteur s'est fait la confidente des jeunes filles modernes. Une verve légère, vive, malicieuse court à travers les scènes, dialoguées de ce spirituel roman. Les mères sont trop souvent embarrassées pour choisir des livres à la fois honnêtes et vraiment littéraires pour que nous ne soyons pas heureux de leur signaler celui-ci.

Un livre nouveau de Henri Lavedan est toujours un événement littéraire ; aussi le dernier qui vient de paraître chez les éditeurs Calmann-Lévy, la *Valse*, obtient-il un grand succès. Amusant, varié, spirituel, on y trouve avec de délicieuses nouvelles, toute une série de ces amusants dialogues où excelle le brillant académicien et qui sont toujours un régal pour les nombreux admirateurs de l'auteur du *Vieux Marcheur*.

Retrouver aujourd'hui une œuvre inédite d'Alphonse Daudet est une bonne fortune tout à fait inespérée. Elle nous est offerte avec le joli volume si délicieusement illustré : *Premier voyage, premier mensonge*, qui paraît chez Ernest Flammarion.

(Voir aux annonces.)

Le *Siècle* commencera demain la publication d'un ouvrage inédit destiné à un grand retentissement en raison même du sujet et du nom de l'auteur. Il a pour titre : **Huit ans de bagne**, par Rorique (Eugène Degraeve).

On connaît peu l'aventure ténébreuse semée de dénonciations calomnieuses qui valut aux frères Rorique d'être condamnés à mort.

A peine sait-on qu'au bout de huit années de bagne le principal accusateur de ceux qu'il appela des « pirates » se rétracta, ce qui valut aux condamnés une grâce définitive qui, malheureusement, n'eut d'effet que sur l'un d'eux, l'autre étant mort à la Guyane après des souffrances inouïes.

C'est cette histoire que publiera le *Siècle*.

On annonce pour demain matin, 30 octobre, la *Dépêche de Paris*, journal d'informations politiques, littéraires et scientifiques, sous la direction de M. Paschal Grousset.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LE DÉLUGE

Des pluies torrentielles ont ravagé le midi de la France. Paris et sa région, qui avaient joui jusqu'à mi-octobre d'un beau temps exceptionnel, ne comptent plus maintenant les jours de pluie. Rhumes et bronchites reparaissent; en un mot, l'influenza reprend ses droits. Usons du BYRRH, le délicieux tonique à base de vieux vins généreux et de quinquina dont l'effet sur la gorge et les bronches est toujours salutaire.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette. 29 octobre. — Bestiaux. — Vente lente sur le gros bétail et les moutons, calme sur les veaux, bonne sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	4.046	3.629	1 37	1 16	» 76	» 70 à 1 42	» 54 à » 92
Vaches	1.204	1.069	1 30	» 97	» 72	» 65 1 37	» 50 » 88
Taurx	384	316	1 10	» 82	» 64	» 60 1 14	» 36 » 78
Veaux	1.699	1.531	1 96	1 70	1 45	1 40 2 06	1 02 1 65
Moutons	24.774	20.096	1 80	1 56	1 33	1 28 1 85	» 88 1 40
Porcs	3.118	3.118	1 42	1 38	1 34	1 30 1 46	» 72 » 99

45 vaches laitières vendues de 290 à 805 francs

Entrées au sanatorium le 26 octobre : 570 moutons allemands, 560 autrichiens.

Réserve aux abattoirs, le 28 oct.: 949 bœufs, 306 veaux, 4,271 moutons.

Entrées depuis le dernier marché: 275 bœufs, 1,149 veaux, 5,171 moutons, 542 porcs.

Renvois figurant dans les arrivages: 210 bœufs, 40 vaches, 14 taureaux et 2,509 moutons.

SPORT

Courses de Chantilly

L'écurie de Brémond a eu les honneurs de la dernière journée de Chantilly qui clôturait, hier, la réunion d'automne de la Société d'encouragement. Elle a remporté une triple victoire, gagnant le prix d'Ermenonville (7,000 fr. 2,000 m.) avec Franco-Russe (Dodd); le prix de Saint-Firmin (15,000 fr., 1,200 m.) avec Jour-de-Fête, également monté par Dodd, et le prix de Condé (15,000 fr., 2,000 m.) avec Jacobite (G. Stern).

Franco-Russe a battu de cinq longueurs Tricolore 2e, Maurice 3e, Vulcain II, Gélanor et Lucetta.

Pari mutuel : à dix francs, 27 fr. 50; à cinq francs, 15 fr. 50.

Jour-de-Fête a triomphé très aisément d'un lot de seize poulains. Cette course des inédits est toujours des plus intéressantes, mettant en présence des chevaux d'avenir, et à ce point de vue l'épreuve d'hier ne manquera pas à la tradition. Le vainqueur est un beau produit d'Ermak et Bougie, demi-frère de Gardefeu et d'Holocauste, fort comme eux et appelé à se développer encore. Il s'est élancé en tête, au signal du starter, qui n'a pas été donné sans peine, comme presque toujours d'ailleurs, au détriment d'une partie des concurrents. Il a gardé sa bonne place, devant le reste du lot, sans être sérieusement inquiété par le poulain gris du baron de Rothschild. Mirobolante, un fils du Sancy qui, parti très grand favori à 2/1, a dû se contenter de la seconde place. Mirobolant était monté par W. Pratt.

La troisième place est revenue à un magnifique poulain de Little-Duck et Malibran, Maltois, à M. Caillault (Tom Lane), qui rappelle beaucoup son père, tout en étant plus affiné que lui, et qui promet de fournir une bonne carrière de courses.

Aristo, à M. Edmond Blanc (French) et Sea-Change, à M. Ephrussi (Purkis) finissaient en tête des battus.

Pari mutuel : 168 fr. 50 et 54 fr.

Le prix de Condé, gagné par Jacobite, réunissait douze concurrents. Ce Jacobite, après avoir dépassé le poulain de M. Wysocki, Airion, qui était entré le premier dans la ligne directe, se dérobait brusquement et ses partisans pouvaient à ce moment le croire hors de course, mais le petit G. Stern parvenait à le ramener vigoureusement pour prendre de nouveau le meilleur sur Airion, que montait l'Américain Rigby, et gagner d'une longueur, Jacobite est par Isinglass et Mistress-Gilly.

Passero, au comte de Ganay (A. Childs), prenait la troisième place devant Colombine, à M. Maurice de Gheest (Freeman), qui n'a pu se dégager du peloton où elle était enfermée.

Pari mutuel : 62 fr. 50 et 32 fr. 50.

Le prix de la Faisanderie (handicap, 6,000 fr., 2,400 m.) a été gagné par Contre-Temps, au baron de Rothschild (C. Sloan), battant assez difficilement Amigo 2e, Séducteur 3e, Isle-Manière 4e, Bérénice, Clisiade, Tripoli et Velleda.

Pari mutuel : 36 fr. 50 et 15 francs.

Le prix du Pin (15,000 fr., 3,000 m.), le prix des gros froids, a été remporté par Fourire, à M. Fasquel (Barlen), battant d'une demi-longueur Multiplicateur, 2e, Fair Boy, 3e, Ismène et Clerval.

Fair-Boy, après avoir manqué le départ, a fait brusquement, en face, un effort prématuré qui ne s'explique guère. Quant au vainqueur, cette victoire d'hier sera peut-être sa dernière sur le turf, car il est rentré fortement boiteux.

Pari mutuel : 17 fr. 50 et 10 fr.

Le prix de Consolation (4,000 fr., 2,100 m.) est revenu à la pouliche de M. Edmond Blanc, Alta, mieux soutenue par son jockey Murfett que le second King-John, à M. J. Hennessy, que montait Murray, et qui s'est fait battre d'une encolure. Etoile-du-Nord, 3e, précédait Gluten, Mal-de-Mer et La Pyramide.

Pari mutuel : 43 fr. et 27 fr. — L. G.

SIMPLE AVIS AUX SOURDS

Pendant toute la durée de l'Exposition l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, donnera les consultations *chaque matin* de 9 heures à midi (excepté les dimanches et fêtes), et, dans l'après-midi, tous les jeudis et les samedis, de 3 heures à 5 heures. Par la correspondance, les consultations sont toujours *gratuites*, et il suffit d'exposer, par une simple lettre, l'origine de la Surdité et ses manifestations.

FAITES AUJOURD'HUI
un Potage ou un Plat
DE
MACARONI
AUX ŒUFS
RIVOIRE & CARRET

HUNYADI JANOS
Eau purgative adoptée par les Hôpitaux.

LA MUSIQUE

Une enquête sur la musique. — Conquêtes et progrès. Les symphonies au théâtre. — L'orchestre. — La polyphonie. — La vie réelle dans le drame. — Quelques débuts à l'Opéra.

Deux de nos confrères ont ouvert, dans le *Figaro*, une formidable enquête sur « les conquêtes du siècle ». Définir ce que le siècle qui s'achève a conquis dans le pays de la médecine, de la musique, de l'astronomie, de l'architecture, dans tous les pays enfin de la science ou de l'art; demander là-dessus et publier l'avis des astronomes, des architectes ou des médecins les plus émérites, sans omettre chemin faisant celui de quelques astrologues, maçons ou charlatans : voilà de la besogne et de la copie pour l'éternité, ou presque. L'enquête a commencé de paraître depuis deux mois déjà, et c'est à peine si elle semble entamée : nous ne sommes pas près d'établir le bilan général. Toutefois, certaines enquêtes particulières sont terminées, et la musique est du nombre; il est dès aujourd'hui possible de connaître ce que nos compositeurs pensent avoir conquis dans le royaume des sons.

Car ce sont, comme de juste, des compositeurs surtout, et des compositeurs français, de qui l'on voit la pensée dans le *Figaro*. Ce sont même des compositeurs qui pour la plupart sont issus de la même école et ont été formés par la même discipline : c'est la discipline officielle que je veux dire. N'a-t-on point consulté les autres? Ou n'ont-ils pu répondre? Je ne sais. Ceux qu'on a consultés, et qui ont répondu, ont un trait en commun : ils n'ont point mauvaise opinion d'eux ni de leur œuvre. Cela va sans dire. Mais quelques-uns ont ingénument estimé que cela irait mieux encore en le disant. Et ils l'ont dit. D'autres se sont bornés à le laisser entendre. Mais tous, ou peu s'en faut, ont mis de la complaisance à se citer en exemples, ainsi que leurs doctrines et leurs partitions. De quoi parler, sinon de ce que l'on connaît le mieux? S'ils se ressemblent par une façon pareille de traiter leur propre personne, ils diffèrent en revanche par la façon d'en user avec celle d'autrui. Certains, à la vérité, dont l'âme est magnanime et bonne, sont indulgents au prochain; ils ne médisent de qui que ce soit; ils sont contents de tout le monde, de leurs confrères comme d'eux-mêmes : tout est pour le mieux dans la meilleure des musiques. Mais la plupart sont animés d'une bienveillance moins universelle, et leurs confrères leur inspirent une satisfaction plus mélangée. Leurs sévérités ont d'ailleurs des causes diverses. Ceux-ci marquent plus d'éloignement pour les compositeurs qui entendent la musique d'une tout autre manière qu'eux et ceux-là, pour les compositeurs qui l'entendent précisément de la même manière. Les uns et les autres ont leurs raisons, que la raison connaît assez : on ne saurait leur en vouloir.

Plusieurs questions étaient posées aux musiciens : par exemple, quel est le sens de l'évolution de leur art au dix-neuvième siècle ; si nous sommes plus musiciens que nos pères ; si l'on peut prévoir une réaction contre la complexité wagnérienne, un retour à des formes plus simples. Il faut rendre aux musiciens cette justice qu'ils y ont ordinairement fort peu répondu. Ils se sont le plus souvent occupés de tout autre chose ; ils ont erré aux alentours des questions posées ; ils ont exprimé leurs opinions sur des sujets qui leur plaisaient mieux, ou qui les touchaient davantage. C'est pourquoi on trouve un peu de tout dans l'enquête. Il y a des bavardages sans fin et sans merci de compositeurs surannés qui ne peuvent se résigner au juste dédain de la fortune, qui répètent intrépidement les anecdotes de leur adolescence, refusent de dire avec l'école moderne : « Le beau, c'est le laid », et célèbrent la mélodie « dont le nom seul fait sourire les jeunes ». Ces bavardages sont négligeables. Il y a une effusion poétique de Mme Augusta Holmès, où il apparaît bien que l'objet de la poésie n'est pas la clarté. Il y a des considérations sur la musique russe, que les enquêteurs croient « infiniment simple », et que deux des principaux enquêtés ne « connaissent pas », ce qui ne les empêche pas de proclamer qu'elles « ne les tente guère » : sauf M. Rimsky-Korsakof, « ce luministe, ce Chabrier russe », sauf quelques passages intéressants de Borodine, elle est à leur gré « bien faiblarde ». En effet, ils ne la connaissent pas. Il y a une intéressante lettre où M. Grieg vante l'influence bienfaisante de l'art français, clair et bien ordonné, sur les esprits troublés par la confuse complexité de l'Allemagne actuelle. Et il y a une page excellente de M. Camille Chevillard, où l'on voit des choses fort justes touchant l'évolution dans l'art, Beethoven, Mozart et la musique russe, où l'on voit enfin exprimer formellement le vœu que « le théâtre reste dans son domaine, et le concert dans le sien. » Ça, c'est un comble, eût dit Francisque Sarcey. N'est-ce pas M. Chevillard lui-même qui s'obstine à nous donner tous les dimanches au concert des fragments d'œuvres de théâtre? N'est-ce pas M. Camille Chevillard qui, dimanche prochain, exécutera au premier concert Lamoureux, le troisième acte du *Crépuscule des Dieux*? Ou bien n'est-ce pas lui? Est-ce un autre Camille Chevillard? Un homonyme? Un sosie? Un frère jumeau? Et si c'est le même, pourquoi le kapellmeister applique-t-il si peu les idées de l'écrivain? Que d'abîmes!

On voit assez par ces quelques exemples que nos musiciens ont parlé à l'aventure de tout ce qui s'offrait à leur esprit. Il n'est pourtant pas impossible de trouver trois ou quatre sujets principaux pour lesquels ils ont montré des préférences décidées. C'est tout d'abord la question de savoir si la musique est en *progrès*. De façon générale, à prendre l'ensemble de leurs réponses, on constate que leur avis là-dessus est affirmatif. C'est tout naturel. La musique, c'est les musiciens; et, si la musique n'était pas en progrès, les musiciens ne le seraient pas non plus. Ils seraient les représentants d'un art en décadence ou tout au moins d'un art stationnaire. Cela serait humiliant. Donc la musique est en progrès. Ce raisonnement n'est pas explicitement formulé dans les propos de nos musiciens. Mais il y est apparent. « Le dix-neuvième siècle a créé le drame et la comédie lyriques dans leur forme définitive (comme s'il y avait jamais rien eu de définitif en aucun art!)... L'harmonie, la divine harmonie qui enveloppe, complète, etc., etc... est née d'hier. Triomphalement, elle s'est taillé un royaume, dont... » Je prends ces vaticinations au hasard : elles sont empruntées à diverses pythonisses. Et vous y pouvez déjà apercevoir quels sont les éléments essentiels du progrès de la musique. Ce qui a donné au drame et à la comédie lyriques leur forme « définitive », c'est l'introduction de la symphonie dans le théâtre. Et c'est assurément un progrès, puisque l'emploi du procédé symphonique prête au compositeur un moyen d'expression nouveau, un moyen d'expression de plus. Mais il ne faudrait pourtant pas prétendre attribuer à ce moyen d'expression une valeur unique et faire bon marché de tous les autres. Des œuvres anciennes, qui ne l'ont pas connu, restent aujourd'hui aussi émouvantes que pas une œuvre moderne ; et bien des œuvres modernes gagneraient à n'être pas engluées d'une vaine pâte symphonique. Cette méthode, dont Wagner fit un magnifique usage, et qu'emploient laborieusement, ou que croient employer, ou que feignent d'employer tant de musiciens qui forcent leur talent, est d'ailleurs si peu « définitive » que certains des meilleurs, parmi les derniers venus, méditent d'y renoncer, ou tout au moins d'en tempérer le tyrannique empire. Cet empire naquit chez nous il y a moins de vingt ans : *Carmen*, *Manon*, *Sigurd*, le *Roi d'Ys* ou *Samson* ne l'ont que peu ou point subi. Il menace déjà ruine; cela fait un définitif assez provisoire. Les phénomènes de l'évolution musicale « se compliquent et se simplifient tour à tour, comme notre chapeau haut de forme qui change d'aspect tous les six mois sans qu'un modèle se soit jusqu'à présent montré réellement supérieur à ses devanciers ». Cette pensée saine est encore de M. Camille Chevillard...

Et voici un deuxième progrès : c'est l'orchestration moderne. « Ce vêtement sonore, dont l'éclat magique rappelle les reflets et les belles couleurs irisées des émaux... » dit quelqu'un. « Si aujourd'hui l'on orchestre aussi bien, — car les jeunes gens eux-mêmes orchestrent bien... » dit un autre. Ces deux musiciens font allusion, je pense, à des choses différentes. Le « vêtement sonore », traduit en simple prose, signifie sans doute que nous avons à notre disposition beaucoup plus d'instruments, et des instruments plus riches et plus souples que n'en avaient nos ancêtres. L'orchestre de la *Symphonie avec chœurs* est plus nombreux et plus puissant que l'orchestre du siècle dernier, et l'orchestre de Wagner, avec ses diverses sortes de *bois* et de *cuivres*, est beaucoup plus nombreux et plus varié encore que celui de Beethoven. En outre, la création des instruments chromatiques a infiniment accru les ressources et les facilités de nos compositeurs. Tout cela est clair comme le jour, et le progrès matériel est incontestable : nous avons le pouvoir de faire beaucoup plus de bruit que nos devanciers. Mais ce bruit est-il de qualité plus choisie? Est-il vrai que « tout ce monde orchestre bien »? Je n'en tombe guère d'accord. La vérité, c'est que tout le monde orchestre de la même façon ; et cette façon est une contrefaçon de l'instrumentation wagnérienne. Tout le monde a voulu composer son orchestre à l'image de cet immense flot de sonorités où les timbres se confondent, puis se séparent, puis se mêlent de nouveau, avec la puissance naturelle et la liberté souveraine des ondes d'un grand fleuve. Et tout le monde est arrivé à composer péniblement une trouble mixture, lourde et fade à la fois, où les timbres se mêlent en effet, pour ne plus se séparer, où l'orchestre n'a jamais qu'un son, où les instruments ne sont jamais traités selon leur caractère individuel, mais forcés de faire masse avec tous les autres : c'est l'eau monotone, confuse et traînante d'un canal. Avec quelle joie, après l'orchestre d'un de ces auteurs-là, on entend l'orchestre classique, incisif et fort d'un Dukas, l'âpre et nerveux orchestre d'un Magnard, qui ni l'un ni l'autre ne tirent leur instrumentation de l'exemple de Wagner. Je cite ces deux exceptions, parce qu'elles sont les plus significatives sans doute que l'on trouve parmi les jeunes musiciens; il en est d'autres encore. Mais quand je songe comment orchestrent ces compositeurs, qui tous « orchestrent bien », je suis tenté de leur préférer non seulement l'orchestre de Gluck, qui pourtant orchestrait souvent mal, mais celui de la *Dame blanche* : voilà de progrès.

Autres progrès encore : l'harmonie et la polyphonie. Polyphonie moderne, invention de la polyphonie, création de la polyphonie, polyphonie, polyphonie... Nos compositeurs n'ont que ce mot à la bouche. Je les entends fort mal. Que prétendent-ils avoir innové dans le domaine de la polyphonie? La polyphonie ne date point du tout de ce siècle, ni même de Bach, comme l'affirme un jugement téméraire de M. Charpentier. Si l'on entend par polyphonie, ainsi qu'il faut le faire, en effet, « un ensemble où les différentes voix sont traitées mélodiquement de façon indépendante », la polyphonie date des grands musiciens de la Renaissance, qui lui donnèrent dès l'abord toute sa beauté. Négligée et affaiblie au dix-septième siècle, elle reparut à l'âge suivant, non plus belle avec Bach qu'avec Palestrina ou Vittoria, mais plus vaste, plus complexe, et chromatique au lieu d'être diatonique. Beethoven à son tour la connut, et son audacieux et profond génie lui trouva des formes nouvelles. Puis vint Wagner, dont la polyphonie revient vers celle de Bach plutôt qu'elle n'est voisine de celle de Beethoven. Wagner lui-même ici n'a rien inventé. Que pensent donc avoir inventé nos musiciens? Leur polyphonie va bien quelquefois jusqu'à superposer deux voix; le plus souvent ils écrivent une musique d'accompagnement plus ou moins déguisée, où passent de timides contre-sujets. Un motet comme *Pulvis et umbra sumus*, de Roland de Lassus, est plus polyphonique que presque toutes leurs œuvres ensemble. Mais, en somme, peut-être veulent-ils simplement dire que leur polyphonie est plus nourrie que celle de Donizetti ou d'Adolphe Adam? Alors, ils sont trop modestes.

Autre progrès encore : la vie, ou l'introduction de la réalité dans le drame lyrique. Deux musiciens ont soutenu cette doctrine, M. Alfred Bruneau et M. Gustave Charpentier. Encore ne peut-on citer le premier que pour mémoire. M. Bruneau a donné aux questions qui lui furent posées des réponses justes et modérées. Il réclame pour la vie moderne le droit de prendre place dans le théâtre musical. Mais il veut qu'on la transforme; « un fait divers tout nu ne suffit pas ; il faut un symbole qui généralise, qui agrandisse le sujet ». Ainsi formulée, la théorie n'aurait rien que de légitime, si M. Bruneau ne signifiait ailleurs leur congé définitif aux poèmes et aux héros légendaires; oubliant ainsi que cette poétique n'est point spéciale au drame wagnérien, puisque c'est aussi, appliquée à d'autres héros et à d'autres légendes, celle de l'opéra de Gluck et de l'ancien opéra français ; ni même à l'opéra en général, puisque c'est aussi celle de la tragédie française ou grecque, et même en partie celle du drame shakespearien; que, par conséquent, elle a grande chance d'être éternelle et de s'accorder avec un principe essentiel de l'esthétique : c'est que, pour exprimer les sentiments et les passions dans toute leur pureté et toute leur force, ce qui est proprement l'objet du théâtre poétique et plus encore du théâtre musical, il est naturel de choisir des hommes d'autrefois, élevés au-dessus des contingences de la réalité immédiate et contemporaine... Quant à M. Charpentier, il est plus agressif, il est aussi moins clair. Il pourfend les partisans de la musique pure « accroupis sur les ruines des antiques tours d'ivoire ». Il ne trouve d'intérêt qu'aux émotions de la vie réelle. Il veut aussi un art « qui rende meilleur, » un art « fraternel et tendre », un art « profitable au monde »; l'on se demande aussitôt en quoi *Louise* est plus « fraternelle et tendre » ou plus « profitable au monde » qu'*Orphée* ou *Parsifal*. On se demande ensuite s'il est bien certain que M. Charpentier entende lui-même ce qu'il nous dit. Quant aux émotions de la vie réelle, il se peut qu'elles aient pour quelques-uns une puissance sans égale. Mais beaucoup de personnes sont aussi émues par la chimérique aventure de ce même Orphée descendant aux enfers, que par la vulgaire historiette de Louise fuyant vers le plaisir. L'antique fable vaut bien le moderne fait divers. Et si l'on me dit que ce qui nous touche dans *Orphée*, ce n'est point la robe grecque ni les enfers, mais l'amour conjugal, je répondrai que ce qui nous touche — moins tout de même — dans *Louise*, c'est l'amour tout seul, et non point Montmartre ni le veston... Mais je crois bien que nous avons déjà dit ces choses. Et tout cela n'empêche d'ailleurs pas que *Louise* soit une des œuvres les plus vivaces que la musique française ait produites en ces dernières années. Mais que l'esthétique de son auteur est incommode ! Elle gâte son talent; elle sent à la fois la brasserie et la réunion publique. Par bonheur, d'après une parole excellente, « si l'on juge selon son esprit, on produit selon son tempérament ». Et pour faire faire à l'art français quelque « progrès », nous avons mieux que les pensées de M. Charpentier : nous avons sa musique.

Faut-il vous l'avouer maintenant? On avait eu l'aimable idée de me demander mon opinion pour l'enquête du *Figaro*; et j'avais promis de la donner. Je n'ai jamais pu me résoudre à le faire. Je ne sais si vous vous êtes aperçus que je n'étais pas très souvent de l'avis des « enquêtés ». Si j'avais parlé comme eux *de omni re scibili*, sans doute je n'aurais pas été de mon propre avis, et cela m'aurait gêné. Tandis que je n'éprouve nulle gêne à n'être pas de l'avis d'autrui. La critique est aisée...

L'Opéra nous a conviés à entendre quelques débutantes et débutants dans *Rigoletto*. M. Riddez, qui obtint l'été dernier le premier prix au Conservatoire, tenait le rôle du bouffon. Il a joué et chanté non sans chaleur et sans intelligence : c'est là un fort honnête début. Une jeune Russe, Mlle Vera Eigena, figurait Gilda. Elle a une voix étendue et d'un timbre agréable; l'articulation et le jeu sont plus faibles qu'on ne le souhaiterait. Mlle Soyer, qu'on avait déjà entendue en Amnéris, a paru dans le personnage de Magdalena : elle y a montré de la bonne volonté, de l'inexpérience et un médiocre sentiment du rythme. L'Opéra se peuple de nouvelles cantatrices ; mais celles qui viennent ni celles qui demeurent ne remplacent point celles qui partent.

PIERRE LALO.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France